

COMMUNIQUE FINAL

7^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères des pays voisins de la Libye

Les Ministres des Affaires Etrangères des pays voisins de la Libye ont tenu leur 7^{ème} réunion à Alger le 1^{er} Décembre 2015, sous la présidence de Monsieur Abdelkader MESSAHEL, Ministre des Affaires Maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes.

Ont participé à la réunion S.E M. Sameh CHOUKRY, Ministre des Affaires Etrangères de l'Egypte, S.E M. Moussa Faki MAHAMAT, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine du Tchad, S.E Mme. Kané Aichatou BOULAMA, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur du Niger, S.E.M. Mohamed DAIRY, Ministre des Affaires Etrangères de Libye, S.E M. Touhami ABDOULI, Secrétaire d'Etat Chargé des Affaires Arabes et Africaines de Tunisie, S.E.M. Kamel Ismail Said, Ministre d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères du Soudan, en présence des représentants de la Ligue des Etats Arabes, de l'Union Africaine et de l'Union Européenne.

Les Ministres se sont félicités de la participation du nouveau Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye, M. Martin KOBLEK, et lui ont exprimé leur appui total dans sa mission visant à un règlement politique et pacifique à la crise en Libye. Ils ont salué les efforts accomplis par son prédécesseur, M. Bernardino LEON, dont la contribution a été déterminante dans l'élaboration d'un Accord politique en tant que solution constructive et positive.

Les Ministres ont examiné la situation, particulièrement, grave que vit le peuple libyen frère des suites de la crise politique et sécuritaire et de ses répercussions multiples, notamment la dégradation des conditions des populations libyennes et la destruction des potentialités nationales de la Libye. Ils expriment, à ce titre, leur profonde préoccupation face à la poursuite des affrontements et appellent à y mettre fin. Ils ont, en outre, fait part de leur grande inquiétude face à l'expansion du terrorisme en Libye, en particulier Daech, Al Qaida et Ansar Charia et appelé à l'intensification et la coordination des efforts pour faire face à ce phénomène.

Les Ministres ont exprimé leur conviction que les libyens ont la capacité de transcender leurs différends et de faire valoir l'intérêt supérieur du peuple libyen avant toute autre considération. Ils réaffirment leur certitude que la solution politique telle que proposée par les Nations Unies constitue une base crédible pour résoudre d'une façon durable la crise en Libye et pour garantir sa souveraineté, son unité, son intégrité territoriale et sa cohésion nationale.

Ils soulignent que l'avènement d'un Gouvernement d'entente nationale doit bénéficier de l'aide et du soutien de la communauté internationale pour faire face aux multiples défis politiques, sécuritaires et économiques qui se posent à la Libye. Ils réitèrent leur appel aux parties libyennes au dialogue d'approuver l'Accord politique soumis par le Représentant Spécial du Secrétaire

Général des Nations Unies et de saisir ce tournant pour la réalisation des attentes et aspirations du Peuple libyen qui a expressément manifesté son ardente volonté à vivre en paix.

Les Ministres soulignent solennellement la détermination de leur pays à apporter leur plein soutien aux autorités libyennes dès l'installation du Gouvernement d'entente nationale et à les accompagner dans leurs efforts de reconstruction. Ils appellent la communauté internationale, en particulier, l'Organisation des Nations Unies à travers le Conseil de Sécurité, à soutenir l'ensemble des institutions nationales en vue d'encourager la transition.

Ils considèrent que l'absence de solution à la crise profitera au terrorisme et à ses différentes connexions liées au crime organisé et autres types de trafics transfrontaliers, notamment la drogue, les armes et les combattants étrangers et l'immigration clandestine, qui constituent une menace à la paix, à la stabilité de la Libye et des pays de la région.

Les Ministres réitèrent leur ferme conviction que la dégradation de la situation en Libye permettra au terrorisme de se développer et de se consolider, amplifiant ainsi l'instabilité pour la Libye et constituant une menace sérieuse pour les pays voisins.

Les Ministres condamnent fermement les attentats terroristes perpétrés à Tunis (Tunisie), Bamako (Mali), Bawabet Mislata (Libye) et Paris (France) et expriment leur solidarité avec ces pays, en soulignant, dans ce cadre, que le règlement des conflits et foyers de tension participent également du combat global que mène la communauté internationale contre ce fléau. Ils ont exprimé leur solidarité avec les pays du Sahel, victimes des actions terroristes commises par Boko Haram, Al Qaida et Ansar Eddine.

Les Ministres renouvellent leur plein appui au processus politique initié par l'Organisation des Nations Unies et l'encouragent à poursuivre ses efforts pour le mener à son terme dans le but de permettre à la Libye de recouvrer la paix, la sécurité et la stabilité.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a fait une présentation sur le processus politique de règlement de la crise en cours. À l'issue de cette présentation et du débat, il a été convenu de poursuivre les échanges et la concertation entre le Représentant Spécial et les pays voisins de la Libye de façon à ce qu'ils soient informés des étapes et de l'évolution de ce processus.

Les Ministres ont exprimé leurs remerciements et reconnaissance à l'Algérie Sœur pour son rôle important dans l'encouragement des Parties en faveur d'une solution politique à la crise libyenne et pour la généreuse hospitalité et la qualité de l'accueil.

Enfin, les Ministres ont chargé S.E.M. Abdelkader MESSAHEL, Ministre des Affaires Maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes, de transmettre leur sincère gratitude et leur haute considération à S.E le Président de la République, M. Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Fait à Alger, le 1 Décembre 2015.